



**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du 23/10/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	6	9

Vote		
A l'unanimité		
Pour : 9		
Contre : 0		
Abstention : 0		

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le : 25/10/2024

Et

Publication ou notification du :
25/10/2024

L'an 2024, le 23 Octobre à 18:30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Commune de CCAS de Bourron Marlotte s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur VALENTE Vitor, Maire-Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux membres le 18/10/2024.

Présents : M. VALENTE Vitor, Maire-Président, Mmes : CERCEAU Christelle, HAMEL Catherine, JUSSEAU Françoise, MM : CAHEN Yves, SIMONNET Rémy

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude à Mme CERCEAU Christelle, PACTON Stéphanie à Mme HAMEL Catherine, M. DE LA HAYE Arnaud à M. VALENTE Vitor

A été nommé(e) secrétaire : M. SIMONNET Rémy

CC2024_11 – Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19 juin 2024

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration qui s'est tenue le mercredi 19 juin 2024 a été établi par le secrétaire de séance désignée en la personne de Madame Françoise JUSSEAU.

Il convient à ce titre que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **valide à l'unanimité** le Procès-Verbal du 19 juin 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Le Secrétaire de Séance,
M. SIMONNET Rémy

A Bourron-Marlotte, le 24/10/2024

Le Maire-Président,
Vitor VALENTE

